

Fiche n°7 : Le Règlement Général de Protection des Données (RGPD)

Les fondamentaux

Depuis le 25 mai 2018, toutes les associations ont **l'obligation de se mettre en conformité avec le Règlement Général de Protection des Données.**



Qu'est ce qu'une donnée personnelle ?

Toute information relative à un particulier identifié ou identifiable directement ou indirectement, grâce à un identifiant ou à un ou plusieurs éléments propres à son identité.

La procédure RGPD doit-elle être diffusée ?

Chaque structure doit impérativement **tenir à disposition de tous, la procédure RGPD** rédigée, accompagnée d'une **adresse (mail) de contact** en cas d'éventuelle problématique.

Quelle est l'organisme à contacter en cas de besoin ?

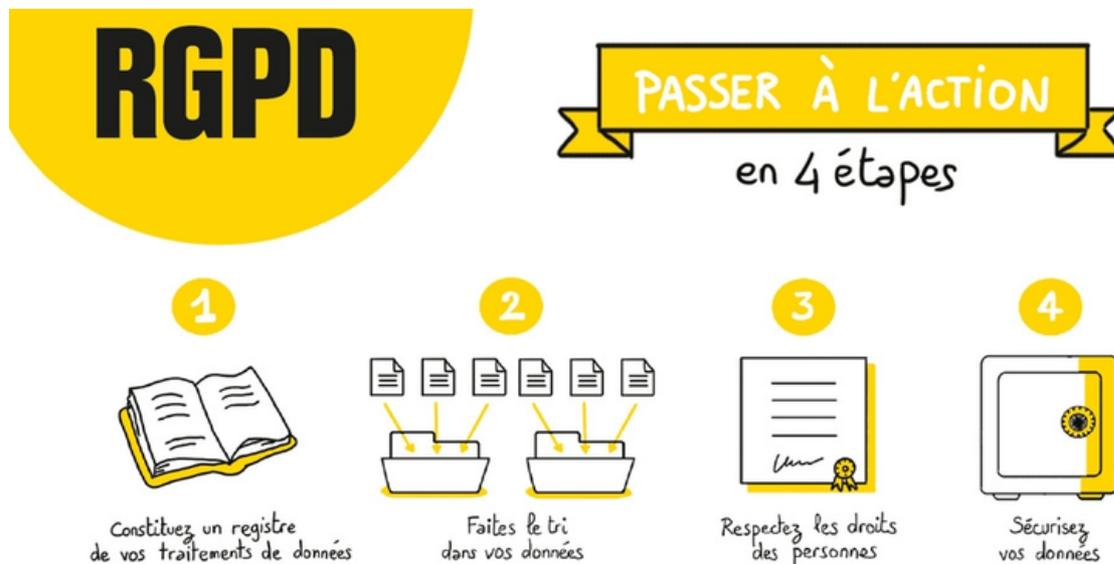
Dans l'univers numérique, la **Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)** est le régulateur des données personnelles. Elle accompagne les professionnels dans leur mise en conformité et aide les particuliers à maîtriser leurs données personnelles et exercer leurs droits. Elle est en charge de 4 missions : Informer et protéger des droits, Accompagner la conformité / renseigner, Anticiper et innover et Contrôler et sanctionner.

La procédure

Par où commencer ?

La **CNIL dispose de multiples documents** qui vous aiguilleront dans la mise en place de la procédure relative au RGPD.

Dans un premier temps, voici les **4 actions principales à mener** pour entamer et maintenir sa mise en conformité avec les règles de protection des données :



source : <https://www.cnil.fr/fr/rgpd-par-ou-commencer>

Nos conseils

- **Nettoyer chaque saison vos fichiers** (numériques et papiers) ;
- **Nommer chaque saison un référent RGPD** avec une **adresse mail** de contact qui doit être connue de tous ;
- **Remplir le registre** (vous pouvez vous aider du registre simplifié = liste des traitements, dédié aux structures du milieu gymnique /!\ Liste non exhaustive !)
- **Définir une procédure** en s'aidant du guide ;
- **Se référer à la CNIL** pour tout besoin.

Documents utiles

CNIL : [RGPD Par où commencer ?](#)

CNIL : [Le registre des activités de traitements](#)

CNIL : [Guide pour les associations](#)

CNIL : [Contacter la CNIL](#)

FFGym : [Adhésion à une association et données personnelles](#)

FFGym : [Délai de conservation des documents administratifs](#)

CROG : [Webinaire Statuts - RI et RGPD](#)